

Lausanne en 1900 : troisième lettre

Autor(en): **D.V.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

causait parmi le peuple. Supprimée en 1793, elle fut rétablie le 9 vendémiaire, an VI, pour être totalement abolie en 1856.

Nous avons dit que cette institution est immorale, c'est-à-dire nuisible aux bonnes mœurs, c'est ce qui nous reste à montrer, dans un prochain numéro, à ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas suffisamment compris.

S. BLANC.

Nous avons publié l'année dernière deux articles sur l'association genevoise des pensions viagères. Nous avons conclu en disant que les bases de cette institution étaient erronées et qu'elle ne pouvait fournir à ses membres ce qu'elle leur promettait; dès lors, d'autres journaux ont aussi étudié la question, et en dernier lieu M. Moschell a publié quelques brochures dans lesquelles il émettait de vives critiques sur cette association.

Le nom du *Conteur Vaudois* a été quelquefois mêlé au débat; mais nous nous sommes abstenus de continuer la polémique, préférant attendre le résultat de la séance générale de la Société.

Nous avons raison. Cette assemblée a été réunie dimanche et lundi dernier.

La proposition d'une révision générale des statuts de l'association énoncée par M. Chalumeau a été soutenue par M. l'avocat Lambelet, au nom des sociétaires de Neuchâtel, qui, réunis en assemblée préparatoire, avaient unanimement exprimé le désir d'une révision de l'ensemble des statuts. M. Lambelet a montré avec la plus grande force de raisonnement que les objections sérieuses élevées contre les statuts de l'association faisaient un devoir à tous ceux qui en apprécient le but éminemment philanthropique, d'appeler sur les bases de l'association toutes les lumières de la discussion, afin de réformer ces bases si elles sont reconnues défectueuses, ou de mettre en évidence la viabilité de l'œuvre, si l'examen est favorable aux principes adoptés jusqu'ici. MM. Maréchal et Gustave Pictet, membres du comité, ont déclaré adhérer de grand cœur à la proposition de M. Lambelet, qui a été adoptée à l'unanimité. La commission de révision sera composée de neuf membres, et la nomination en sera faite par le comité d'administration réuni au comité de surveillance.

Lausanne en 1900.

TROISIÈME LETTRE.

Lausanne, le 30 novembre 1899.

De nouveau en route avec notre ami Blanc, nous avons dirigé nos pas du côté de St.-François, par la montée de Pépinet, adoucie par un développement sur le voûtage du Flon prolongé jusqu'au Grand Pont, et au-dessus de laquelle l'hôtel de la Poste a fait place à un magnifique hôtel des Postes; de là, longeant

le Grand Pont, dont on a rélargi les trottoirs de chaque côté, portant à faux, sur des consoles en dehors du pont; puis prenant la rue Mauborget, nous avons suivi, dès la place de Chauderon, une lignée de maisons construites de chaque côté de la route de France, formant une rue large, droite et plate, avec des arcades élevées qui vous garantissent de la pluie ou des ardeurs du soleil; cette rue se prolonge jusqu'à la croisée de la route d'Yverdon; de là, remontant par le Belvédère jusqu'au Maupas, qui ne forme plus qu'une seule rue, nous avons terminé notre course en laissant à notre gauche le terrain de l'ancienne école industrielle, transportée ailleurs, terrain couvert de maisons et de jardins; c'est le *quartier des jardins*.

Le lendemain, nous avons été visiter la gare des chemins de fer, en remontant par la rue des Terreaux, large de 50 pieds, partant dès mon hôtel de Pépinet, à travers des places dégagées de plusieurs maisons et jardins (rue ornée de beaux magasins et d'ateliers, ainsi que d'une belle fontaine vers la tête du Grand Pont); puis, suivant vers l'orient les trottoirs de ce monument, nous sommes arrivés sur la place de Montbenon qui, depuis la seconde promenade, est bordée du côté de la route d'une série de petites maisons ayant chacune, au midi, un jardin ombragé et séparé par une grille de l'ancienne place d'armes, maintenant transformée en petit parc ou jardin anglais, avec un vaste bassin au milieu, peuplé de cygnes et d'autres oiseaux aquatiques.

Plus au midi, existe encore cette antique avenue, repeuplée de jeunes arbres, qui fait toujours les délices des habitants de cette ville.

Depuis l'extrémité de cette rue jusqu'en Villard, une route bordée d'arbres se dirige sur Ouchy, en laissant sur la gauche un raccordement tendant à la gare, où l'on voit des trains partir pour la France, l'Italie, l'Allemagne, Genève, Fribourg et Berne; je ne pouvais en croire mes yeux, car en 1860, il n'y avait de chemin de fer ni par Jougne, ni pour l'Italie.

On a construit en face de la gare et à côté de l'entrée du tunnel de Montbenon ou de Mornex, de superbes hôtels. Le terrain de la campagne de Ste.-Luce qui est actuellement un hôtel, est maintenant sillonné par un chemin en lacets, ombragé, et arrivant directement par une pente douce sur la place de St.-François, entre l'hôtel Gibbon et les maisons de la Grotte, afin d'éviter le contour du pré de Georgette. Depuis la gare, nous sommes remontés par le chemin de Georgette, et la place de ce nom qui n'est plus un pré, mais un square ou quartier de maisons, autour d'un grand jardin, fermé pendant la nuit et orné d'une élégante fontaine; de là, passant par dessous la route d'Etraz et au nord de la promenade de derrière Bourg, prolongée contre le midi, nous sommes arrivés devant le bâtiment du Casino et du Conservatoire de musique, derrière l'église de St.-François, dégagée des remises et des dépendances de l'ancien hôtel des Postes, ce qui

a considérablement embelli et agrandi la place de St.-François.

D. V.

Les caves de Lavaux.

A la lecture d'un titre aussi scabreux, je vois bon nombre de nos lecteurs ouvrir de grands yeux et manifester un profond étonnement. Ne craignez point, cependant, il s'agit ici d'une simple description, d'une innocente peinture de mœurs. Sous ce rapport, les caves de Lavaux fournissent de temps en temps de petites scènes assez curieuses; elle ne doivent donc pas nous échapper. Nous ne les avons vues qu'en passant, assez d'autres les ont vues plus en détail. — Eh bien, Lausannois, parlons franchement; ne vous est-il pas arrivé plus d'une fois, par un beau dimanche d'hiver ou d'été, car il y en a en toute saison, de diriger vos pas du côté de Lavaux, sans autre but que celui de jouir du coup d'œil pittoresque qu'offrent ses milliers de murs disposés en gradins sur les bords riants de notre lac; sans autre but que de vous arrêter quelques instants à Lutry ou à Cully, et de rentrer de bonne heure à la maison; en un mot, de faire une simple promenade. Oui, mais cette simple promenade se complique par fois. On sait bien comment l'on va, mais on ne prévoit guère comment l'on reviendra. — Oh! ne sourcillez pas, lecteurs trop sérieux, nous ne voulons point sortir des gonds; il ne s'agit, comme nous l'avons dit, que d'une simple description; si plusieurs s'y reconnaissent, cela ne nous surprendra point, car vous savez que nul ne doit dire: « fontaine, je ne boirai pas de ton eau. » et encore moins peut-être: « vigne, je ne boirai pas de ton vin. »

En effet, à Lavaux, on rencontre souvent des amis, des amis avec lesquels on s'entretient d'abord de la pluie et du beau temps, ce qui amène tout naturellement la conversation sur la vigne, et plus naturellement encore sur les vins et leur qualité; et comme celle-ci ne peut guère s'apprécier que d'une manière pratique, les amis de Lavaux s'empressent de vous offrir un *doigt* de vin pour le goûter. Un escalier sombre vous conduit dans le local où la précieuse liqueur s'éclaircit, se bonifie et dépose aux parois du vase une couche cristalline. Le patron allume un bout de chandelle planté dans un tube de fer rouillé qui ressemble à un chandelier, où le suif retombe en cônes renversés comme les glaçons d'une fontaine en hiver; puis il saisit un verre placé sur le cercle de fer, au bord de la douve; ce verre a perdu sa transparence, on ne le rince jamais, c'est la règle; un vigneron rirait au nez de celui dont le verre de cave serait brillant; il est de ces verres qui ont servi à déshaltérer plusieurs générations et qui doivent rester là en conservant tout le cachet de leur ancienneté, comme la bouteille cachetée qu'on apporte sur la table avec le sable qui s'y est attaché. Arrivé de ce verre, le patron tourne le robinet, la liqueur jaillit et pétille et après l'avoir passée d'un geste lent

et mesuré à la lueur de la chandelle, il boit le premier (c'est l'usage consacré) en faisant rouler sous le palais la première gorgée; on dirait un canard qui barbotte dans la mare. Après cela, il fait passer le verre à la compagnie en commençant par la gauche (c'est encore l'usage), car la main droite n'abandonnant pas le robinet, le mouvement de la gauche pour faire circuler le verre est aisé et naturel.

On commence ordinairement par le vin nouveau, dont l'effet est toujours très-actif; après le nouveau il faut goûter le 62 et pour apprécier celui-ci, il faut nécessairement tâter le 61 et, après tout, il n'y a pas de raison pour ne pas présenter ses respects au 59. Mais quand l'estomac d'un citadin reçoit ainsi les douches de trois ou quatre récoltes qui luttent entr'elles, quand il a comparé ces différentes qualités et en éprouve des effets incomparables, faut-il être étonné si, lorsqu'il regagne la capitale, il oublie par fois que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, et si les paysages enchanteurs admirés au départ disparaissent au retour. D'un autre côté, faut-il blâmer les amis de Lavaux?... Ils ne peuvent nous accueillir avec du laitage, il leur est inconnu; ni avec du sirop, ils le détestent. Il faut donc pardonner aux robustes enfants de cette contrée quand ils nous offrent si cordialement les produits de ces côteaux qui les ont vu naître; de ces côteaux où le vigneron brave les feux de l'été, où, l'automne, chargé de la brante, il descend des sentiers escarpés et étroits, où vendangeurs et vendangeuses répètent en chœur:

« La force a soumis la nature,
Des rochers jadis sans verdure,
Sont devenus un sol fécond;
Là, nos bras ont fixé l'empire,
Du dieu qui se plaît à sourire,
Aux fatigues du vigneron. »

L. M.

Nos lecteurs connaissent tous le rang élevé que l'Alsace, et particulièrement Mulhouse, occupe dans l'industrie européenne. Ses fabriques de machines, ses grandes filatures, ses ateliers de tissage ont acquis aujourd'hui une immense importance, grâce à l'activité et au génie industriel des habitants du Haut-Rhin. Mais, ce que l'on connaît moins, c'est la sollicitude constante que ces industriels millionnaires portent à leurs ouvriers. Des écoles nombreuses, subventionnées par les particuliers, des logements sains pour les ouvriers, des bibliothèques populaires, sont autant de manifestations de cet esprit élevé qui caractérise les fabricants de Mulhouse. Ils travaillent, sans doute, pour gagner de l'argent, mais ils savent voir aussi, chez leurs ouvriers, autre chose que des machines à filer, à tisser et à forger. Ils ne les abandonnent pas, au sortir de l'atelier, sans s'inquiéter de leurs besoins moraux et matériels. Dans huit fabriques il existe aujourd'hui des écoles où les ouvriers-enfants reçoivent